

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2023****N°DCM-2023-003****OBJET :****PERSONNEL**Tableau des effectifs  
au 1<sup>er</sup> janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois le lundi trente janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 24 janvier 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents** : M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir** : Mme SOUPE représentée par Mme ROBIN - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS-DEFARGES - Mme COUTURIER représentée par M. DI CARLO - M. POCHON représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

**Absente** : Mme BROCHARD.

Membres en exercice : 27  
Membres présents : 21  
Membres votants : 26

Mme Fabienne BAS-DEFARGES est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R.2313-3 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n°84-53, en date du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3 et 34 ;

Vu la loi n°2012-347, en date du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

**Le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour),**

**ADOpte** le tableau général des emplois de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ci-annexé.

Ainsi délibéré le 30 janvier 2023

Le Maire,  
Patrick MATHIAS



Fillière	Catégorie	Cadre d'emploi	Grades	Quotité de temps de travail	Nombre d'agents
<b>EMPLOIS DE DIRECTION</b>	A	Emploi fonctionnel	Directeur général des Services	35,00	1
	<b>TOTAL EMPLOIS DE DIRECTION:</b>				
<b>ADMINISTRATIVE</b>	A	Attaché	Attaché	35,00	1
	B	ECHELLE B1	Rédacteur	35,00	1
	C	ECHELLE C3	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35,00	1
		ECHELLE C2	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35,00	3
		ECHELLE C1	Adjoint administratif	35,00	6
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE:</b>					<b>12</b>
<b>ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE</b>	B	Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique	Directeur Ecole Municipale de Musique	20/20	1
	A	Professeur territorial d'enseignement artistique	Professeur d'enseignement artistique hors classe (Trompette)	8.25/16	1
	B	ECHELLE B3	Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Eveil musical)	15/20	4
			Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Flûte)	12.5/20	
			Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Piano)	16/20	
			Assistant enseignement artistique principal 1ère classe (Guitare)	15/20	
			Assistant enseignement artistique principal 2ème classe (Percussions)	7.5/20	
			Assistant enseignement artistique (Clarinette)	5/20	
			Assistant enseignement artistique (Violon)	5.75/20	
	ECHELLE B1	Assistant enseignement artistique (Saxophone)	5.75/20	3	
<b>TOTAL ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE:</b>					<b>10</b>
<b>PATRIMOINE</b>	B	ECHELLE B3	Assistant de conservation principal 1ère classe	35,00	1
	C	ECHELLE C1	Adjoint du patrimoine	35,00	4
<b>TOTAL PATRIMOINE:</b>					<b>5</b>
<b>SANITAIRE ET SOCIALE</b>	C	ECHELLE C3	ATSEM principal 1ère classe	35,00	3
		ECHELLE C2	ATSEM principal 2ème classe	35,00	1
<b>TOTAL FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE:</b>					<b>4</b>
<b>SECURITE</b>	C	ECHELLE C2	Brigadier-chef principal	35,00	4
		ECHELLE C1	Adjoint technique territorial	35,00	2
<b>TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE:</b>					<b>6</b>
<b>TECHNIQUE</b>	A	INGENIEUR	Ingénieur	35,00	1
	B	ECHELLE B1	Technicien	35,00	1
	C	Agents de maîtrise	Agent de maîtrise principal	35,00	3
			Agent de maîtrise	35,00	1
			Adjoint technique principal 1ère classe	35,00	5
			Adjoint technique principal 2ème classe	35,00	3
			Adjoint technique	35,00	15
ECHELLE C1	Adjoint technique	30,00			
	Adjoint technique	24,00			
<b>CAMPING</b>		Adjoint technique	35,00	2	
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE:</b>					<b>31</b>
<b>TOTAL DE TOUTES LES FILIERES:</b>					<b>69</b>

Acte rendu exécutoire après :  
Publication ou notification  
Le : 01 FEV. 2023  
Et dépôt en Préfecture  
Le : 01 FEV. 2023

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture  
001-210100939-20230130-DCM-2023-003-DE  
Date de réception préfecture : 01/02/2023